

le point d'appui

SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SEESUS - SCFP 7498

Février 2017





Mot de la présidente

Ça bouge au Syndicat en ce début d'année !

En effet, vous constaterez dans l'info-négo que l'équipe a repris ses travaux de négociation de la prochaine convention collective! De plus, plusieurs arbitrages de griefs sont prévus, notamment la suite de celui de l'étoilement des personnes salariées temporaires, occasionnelles et rémunérées à même les fonds de recherche.

La tournée de l'ensemble des secteurs est commencée afin de procéder à l'élection de vos délégués. Votre participation est très importante. Ces rencontres se déroulent sur l'heure du midi, mais sont très brèves! Bien entendu, nous restons disponibles pour ceux et celles qui auraient des questions, mais l'élection ne prend que quelques minutes. Un nombre minimum de participants (quorum) est nécessaire afin de pouvoir procéder à l'élection, c'est-à-dire 15 % des membres de chaque secteur. Le rôle des délégués est important puisque ceux-ci assistent aux réunions du conseil syndical, consultent et informent les membres plus directement, sur le terrain. Ils sont les mieux placés pour nous faire part de vos préoccupations, et vous transmettre de l'information. Profitions-en pour remercier ceux qui acceptent cette tâche et s'impliquent syndicalement.

Ce début d'année est mouvementé aussi pour la collectivité universitaire d'ici et d'ailleurs. Nos collègues du SPPUS (Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke) et du SEUL (Syndicat des employés et employées de l'Université Laval) ont obtenu un mandat afin d'exercer des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Nous leur souhaitons un dénouement rapide, mais surtout une entente satisfaisante. La grève n'est évidemment pas une solution facile, comme en témoigne Robert Dumont dans son article intitulé *Le conflit... intérieur*.

Restons dans le domaine syndical, mais sortons du secteur universitaire en soulignant une campagne de maraudage sans précédent qui est en cours dans le secteur de la santé et des services sociaux à la suite de la fusion de nombreux établissements. Ainsi, plus de 200 000 travailleuses et travailleurs doivent voter dans les prochains jours pour choisir leur syndicat. Ghislain Béliveau et moi-même avons donné un modeste coup de main au SCFP dans le cadre de cette campagne (<https://lechoixsante.com/>).

Je vous souhaite une bonne lecture !

Dans ce numéro

Mot de la présidente	2
Info Néo / Blocs de négociation	3-4
Stress et surcharge de travail: les risques pour votre santé	5-6
Le conflit intérieur	7-8
Tournée de secteur / Informations pertinentes	9
Santé et sécurité : évaluation ergonomique	10
Mouvement de personnel	11-12



Info-Néo

31 janvier 2017

Des nouvelles du comité de négo.

Le processus de négociation se poursuit...

Le comité de négociation poursuit les discussions avec la partie patronale de l'Université de Sherbrooke à l'intérieur des paramètres du mandat que vous lui avez confié.

Depuis le dernier info-néo, notre présidente Mélanie Cloutier, notre vice-président Rock Bélanger ainsi que notre

De ces discussions, certains articles de la convention collective ont fait l'objet d'accord entre les parties. Le tout vous sera présenté, à la fin de la négociation, dans le cadre d'une assemblée générale où vous aurez la chance d'exercer votre droit de vote.

« ...les membres du comité travaillent fort pour vous négocier la meilleure convention collective... »

conseiller syndical au SCFP Michel Murray ont rencontré les représentants de la partie patronale à six reprises. Ces rencontres ont permis de discuter du [bloc 1](#) et du [bloc 2](#), et de débiter le [bloc 3](#).

Bien que les sujets abordés aient des enjeux de plus en plus importants, les échanges demeurent cordiaux et nos représentants se sentent écoutés par les représentants de l'employeur. Les discussions suivent un bon rythme.

Les prochaines rencontres prévues devraient avoir lieu les 14 et 28 février, 28 mars et 11 avril 2017.

Nous vous invitons à vous référer au document décrivant le contenu de chacun des blocs qui ont été déterminés afin de suivre le déroulement de la négociation de votre prochaine convention collective.

*Syndicalement vôtre,
Votre équipe de négo*

Notre équipe de négociation

...

Mélanie Cloutier
Présidente

Rock Bélanger
Vice-président

Annie Trottier
Secrétaire

Michel Bérubé
Représentant à
l'information et aux
communications

Germain Foley
Représentant aux
affaires externes

Marie-Josée Dostie
Représentante du
groupe bureau

Dany Turcotte
Représentant du
groupe technique et aide
technique

À venir...
Représentant ou
représentante du
groupe métiers et services

Michel Murray
Conseiller syndical au
SCFP

Blocs de négociation

BLOC 1

CHAPITRE 1	DÉFINITIONS
CHAPITRE 2	DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES
CHAPITRE 3	
CHAPITRE 10	PRÉROGATIVES SYNDICALES
ANNEXE 5A	DISPOSITIONS GÉNÉRALES
	PLAN D'ÉVALUATION DES FONCTIONS A SEIZE (16) SOUS-FACTEURS SANS ÉGARD
ANNEXE 6A	AU SEXE
L.E. NO. 2	MÉCANISME D'ÉVALUATION DES FONCTIONS
	TRAVAIL ÉTUDIANT

BLOC 2

CHAPITRE 6	PERFECTIONNEMENT
CHAPITRE 9	GRIEF ET ARBITRAGE ET MESURES DISCIPLINAIRES
L.E. NO 3 :	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX PERSONNES SALARIÉES
	RÉMUNÉRÉES A MÊME DES FONDS DE RECHERCHE

BLOC 3

CHAPITRE 4	MOUVEMENT DE PERSONNEL
CHAPITRE 5	AVANTAGES SOCIAUX
CHAPITRE 7	CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE TRAVAIL
	AUTRES ANNEXES
	AUTRES LETTRES D'ENTENTES
	AUTRES SEESUS

BLOC 4

MONÉTAIRE

BLOC 5

LETTRE D'ENTENTE A RECONDUIRE

Stress et surcharge de travail : les risques pour votre santé

Par Karine Maffett et Francine Grondin

Depuis la rentrée, plusieurs conversations avec quelques employés et employées de soutien m'ont amenée à traiter de la surcharge de travail et du stress.

- 1) « *Passé de belles vacances ?* »
« *Non, j'ai eu une grosse grippe...je suis resté à la maison pour me guérir.* »
- 2) « *Je suis très fatigué ! Avant il y avait 3 personnes pour faire le travail, mais avec les coupures de postes, je me retrouve seul... mon supérieur immédiat me met beaucoup de pression et il veut toujours en rajouter...* »
- 3) « *Je cours tout le temps, il y a eu une fermeture de poste après un départ à la retraite et mon supérieur m'a transféré la charge de travail.* »

Compressions budgétaires, fermetures de postes, surcharge de travail, stress chronique, sensation de fatigue perpétuelle. Êtes-vous à risque ?

Le stress est un facteur déterminant, mais : c'est quoi le stress ?

La chercheuse Mme Sonia Lupien, fondatrice et directrice scientifique du Centre d'études sur le stress humain. <http://www.stresshumain.ca> décrit l'effet physiologique du stress de cette façon : le corps d'une personne stressée sécrète 2 hormones : l'adrénaline et le cortisol. Pour que le corps sécrète ces hormones et induise une réponse de stress chez l'humain, il y a 4 caractéristiques possibles.

Il n'est pas nécessaire d'avoir toutes les caractéristiques pour générer du stress, par contre, plus il y en a et plus la situation sera stressante.

- Contrôle faible (sur la situation)
- Imprévisibilité (effet de surprise)
- Nouveauté
- Égo menacé (risque de mettre en péril notre « image »)

Les gens produisant beaucoup de cortisol ou exposés pendant longtemps souffrent de troubles de mémoires en plus des effets sur l'apprentissage et la capacité à être performant.

Lorsqu'il y a un agent stressant, le cerveau envoie un message aux glandes surrénales qui vont produire du cortisol. Normalement, tout au long de la journée le cortisol est présent même sans agents stressants. Il atteint son pic le matin, pour diminuer au courant de la journée, puis commence à augmenter au début de la nuit pour atteindre son pic au matin.

Un stress « sain » connaît un pic permettant de faire face à la situation, puis un retour à la normale lorsque le stress est géré. Le stress « chronique » peut causer l'épuisement du système de réponse au stress lorsque le système de réponse est sollicité sur une longue période, ou qu'il est sollicité plusieurs fois pour les mêmes agents stressants. Lorsque c'est chronique, c'est néfaste pour les systèmes puisque ça les mènent à l'épuisement. Peut mener également à des problèmes de santé mentale comme l'anxiété et la dépression.

Stress et surcharge de travail : les risques pour votre santé (suite)

C'est un **phénomène récent et fréquent** qui touche toutes les catégories de travailleurs. D'après la plus récente enquête de Statistique Canada, un peu plus de **25 % des travailleurs québécois** affirment subir un degré élevé de stress au quotidien.

Environ **40 % des réclamations** pour incapacité au travail sont reliées à un problème de santé mentale, soit la première cause d'absence prolongée du travail. Certains travailleurs ne reviennent jamais au travail.

Les principales causes sont:

- Beaucoup de responsabilités et peu d'aide
- Manque de sommeil
- Manque de temps pour le repos et la socialisation
- Attentes élevées et nombreuses de la part de l'entourage
- Faible soutien social, au travail (du supérieur, entre les collègues) ou dans sa vie personnelle
- Pas assez d'autonomie au travail
- Manque de participation aux décisions concernant son travail
- Manque de reconnaissance de la part de l'employeur ou du supérieur immédiat par rapport aux efforts fournis (salaire, estime, respect)
- Mauvais rapport avec les supérieurs immédiats
- Manque d'information et de communication de la direction

Quelques symptômes:

- Fatigue et épuisement chronique
- Infections virales
- Migraines
- Sommeil perturbé
- Baisse de l'estime de soi
- Dépression
- Démotivation par rapport au travail
- Difficulté à se concentrer
- Augmentation de l'absentéisme



Après une période de **travail excessif** et de **stress**, le **repos** peut faire ressurgir des maux comme la grippe et les douleurs musculaires. Cela se produit souvent les fins de semaine ou au début des vacances. L'adrénaline serait en partie responsable de ce phénomène. Sécrétée de façon continue sous l'action du stress, elle réduirait nos défenses immunitaires.

Pour une **démarche de prévention** il faut:

Reconnaître les signes avant-coureur de la surcharge de travail.

Rétablir l'équilibre mental et physique.

Adopter des comportements et des attitudes protectrices.

Le conflit....intérieur

Par Robert Dumont

Déjà cinq ans. Le 31 janvier 2012, le comité de négociation du temps, signait la convention collective négociée en 2011. On m'a demandé d'écrire comment, personnellement, j'avais vécu cet événement sur le plan des sentiments et des émotions. Ce n'est pas une critique du conflit, mais plutôt de quelle façon j'ai vécu le conflit intérieurement.

D'abord une citation de Hérodote, considéré comme le premier historien. Né grec vers 482 avant notre ère, il est connu comme le père de l'histoire :

« Où devons-nous aller...nous qui errons dans le désert à la recherche de ce qu'il y a de mieux en nous ? »

La racine du mot responsabilité révèle sa signification : c'est la capacité à répondre, à réagir. On a tous un jour ou l'autre pris conscience de sa responsabilité face à soi-même et aux événements que la vie nous sert comme un plat plus ou moins savoureux, mais que l'on mange par obligation. L'engagement m'a souvent titillé, mais la responsabilité m'a un peu effrayé. Quand la vie m'a servi la responsabilité syndicale d'une grève de 4 mois, ce fut là, intérieurement, la panique. Là s'est installé le paradoxe de l'émotion : la responsabilité de l'engagement vs mes valeurs humaines et syndicales.

La table du conflit intérieur était servie. Toutes saveurs incluses dans une facture aux sentiments brouillés. Pourquoi moi ? Pourquoi autant de personnes impliquées, bon gré mal gré, dans une tempête au dénouement imprévisible ?

À ce moment, un mot : la résilience. Le cœur et la raison deviennent des alliés. Les ombres et les lumières du militant s'unissent. Le temps se fige. Le quotidien bascule dans l'inconnu. Tout est à redéfinir : les pensées, les paroles et les actions. Il faut réagir. Réorganiser tous les aspects de ma vie. Il faut répondre. Réfléchir. Argumenter. Répéter. Négocier. Communiquer. Plaidoyer. Manifester...dans l'ordre et dans le désordre.

Lors de rencontres familiales ou amicales, je servais l'avertissement suivant : on ne parle pas du conflit. C'était ma façon de me protéger des jugements positifs ou négatifs sur le sujet, pour mieux garder le cap sur la mer de mes émotions en furie. Une tonne de questions m'habitait, sans le temps de trouver une seule réponse. Une réponse j'entendais, une tonne de questions suivaient. Le paradoxe : comment communiquer à un millier de membres le positif ou le négatif de la négociation en leur donnant l'espoir de continuer ? Le trac m'envahissait à chaque fois que j'avais à prendre la parole. La réceptivité des membres, leur courage, leur volonté et leur conviction nourrissaient ma motivation pour avancer dans le combat. En équilibre sur le fil de fer, sans la volonté positive des membres tout peut s'effondrer. Ma première pensée du matin était : une journée de plus vers la fin.

Je crois fermement à la solidarité et au pouvoir du nombre. L'extraordinaire implication de la soixantaine de membres impliqués dans l'organisation me fascinait.

Le conflit....intérieur (suite)

Début 2012, j'avais pris deux semaines de congé pour un peu de repos. Une journée, j'étais en route pour voir ma vieille mère dans une tempête de neige. M'arrêtant dans le stationnement d'une église, je sortis de l'auto et là je sentis monter en moi un merveilleux sentiment de LIBERTÉ. Comme un prisonnier qui sort de prison. Libéré de toutes les peurs de la vie. Libéré de mon conflit intérieur.

On m'a souvent demandé ce que j'avais appris à travers cet événement et j'ai toujours répondu : j'ai rencontré l'humanité et surtout je me suis rencontré. Certes, j'en suis sorti grandi et enrichi de cette expérience riche de relations humaines. Chacune et chacun l'ont vécu différemment selon leur propre expérience de vie. Si les histoires personnelles d'un millier de membres étaient écrites, ce serait le plus fantastique pan d'histoire du SEESUS. Mille mercis.

Je conclurai avec une citation d'Oscar Wilde :

« Appuyez-vous sur les principes, ils finiront bien par céder. »



La signature de la dernière convention collective ne s'est pas tenue au rectorat avec la photo protocolaire habituelle. Le 31 janvier 2012, les membres de l'exécutif syndical ont plutôt décidé de signer sur le site de la rue Ste-Catherine, endroit symbolique où les membres du SEESUS ont passé 16 semaines.

Dans l'ordre:

Nancy Breton, Robert Dumont, Richard Corriveau, Michel Murray, Daniel Proulx, Charles Miquelon,
Lucie Chouinard, Stéphane Caron, Rock Bélanger

Assemblées des secteur

Des assemblées de secteur sont entamées afin d'élire et/ou reconduire les déléguées / délégués de votre secteur.

Voici le calendrier des rencontres :

Secteur	Date	Local
Immeubles	19-01-2017	B4-251
FMSS	25-01-2017	Z5-3001
Éducation et FLSH	06-02-2017	A2-0001
SVE	07-02-2017	E2-1009
Parc Innovation	09-02-2017	P2-1002
Sciences / CUFE / Biblio de sciences	13-02-2017	D7-2016
Droit, Archives / SSF	15-02-2017	A8-249
Registraire	20-02-2017	B1-Salon
Bibliothèque Sciences Humaines	22-02-2017	A4-271
STI	23-02-2017	D7-1020
SSAP	09-03-2017	J1-227
Faculté de génie	16-03-2017	C1-5013
Centre culturel / SARIC / SSP	22-03-2017	Foyer Bellevue
Faculté d'administration	30-03-2017	K1-3066

D'autres rencontres auront lieu en avril

Informations pertinentes

Congés sociaux

Si un proche décède pendant mes vacances, que se passe-t-il?

Vos journées de vacances seront reportées, seulement dans le cas de décès:

a) du père, de la mère, du conjoint, d'un enfant de la personne salariée, d'un enfant du conjoint, la personne salariée a droit à un congé de sept (7) jours à l'intérieur des trente (30) jours suivant la date de décès;

b) du frère, de la soeur, du père du conjoint, de la mère du conjoint, du beau-père, de la belle-mère, du gendre, de la bru, la personne salariée a droit à trois (3) jours ouvrables jours à l'intérieur des trente (30) jours suivant la date de décès;

Puisque l'article 5-7.02 précise aussi:

Si un décès mentionné à la clause 5-7.02 a) et b) survient pendant les vacances, la personne salariée peut interrompre ses vacances, à la condition d'aviser sans délai la personne supérieure immédiate. Les jours de vacances en cause sont reportés soit à la fin des vacances de la personne salariée, soit à une période ultérieure, et ce, après entente avec la personne supérieure immédiate.

Santé et sécurité— Évaluation ergonomique

Vous savez lorsque l'on développe une sensibilité à la santé et sécurité au travail on remarque plusieurs erreurs un peu partout et sur différents sujets. Par exemple, lorsque l'on marche dans un corridor, on remarque des lumières d'urgence éteintes, des tuiles manquantes ou des choses encombrant l'espace de circulation. À l'intérieur du bureau d'une secrétaire, notre regard sera attiré par un tiroir ouvert ou des piles de boîtes beaucoup trop hautes, en plus des endroits où des gens travaillent sans leur équipement de protection individuel (ÉPI). Nous remarquerons également un sol glissant, un tuyau d'arrosage d'urgence non accessible, sans compter tous les gens qui ne travaillent pas de façon ergonomique.

Chacun prend parfois le risque de faire des manipulations non ergonomiques. Pressé par le temps, nous soulevons une boîte en effectuant une torsion du tronc, nous répondons au téléphone en nous étirant exagérément, nous n'ajustons pas la chaise sur laquelle nous travaillons parce que c'est celle d'un collègue, etc.

Certains connaissent les règles fondamentales d'ergonomie, d'autres non. Saviez-vous qu'il est possible de faire évaluer votre poste de travail sans frais par l'équipe de santé et sécurité de l'Université? Ceci peut éviter bien des désagréments ou des blessures à long terme.

Voici quelques notions intéressantes :

https://www.usherbrooke.ca/immeubles/fileadmin/sites/immeubles/documents/sante_securite/ergo_ajustement.pdf

Comment faire une demande

Il suffit d'en discuter d'abord avec votre supérieur, puis de soumettre une demande pour l'évaluation du poste de travail dans le système Maximo, quelqu'un communiquera ensuite avec vous pour planifier un rendez-vous, votre poste sera évalué, puis vous recevrez un rapport et si du matériel est nécessaire une commande sera faite. Lorsque l'accès au système Maximo n'est pas possible la demande peut être faite par courriel à : info.sst@USherbrooke.ca

La procédure de la FMSS est un peu différente, puisqu'après avoir avisé votre supérieur, il faut effectuer une demande de travail à la gestion des aménagements dans l'intranet de la faculté.

N'hésitez pas à soumettre une demande, votre santé est prioritaire et irremplaçable. Si vous avez des questions sur les lois en santé et sécurité au travail, nous vous invitons à communiquer avec les membres de votre comité Bien-être à l'adresse : seesus@usherbrooke.ca. C'est avec plaisir qu'une réponse vous sera transmise dans les meilleurs délais.

Karine Maffett, représentante en santé et sécurité

Mouvement de personnel

Depuis Décembre 2016

No	AFFICHAGE	OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT PAR	ENTRÉE EN FONCTION
02430	Technicienne ou Technicien en prévention Service des immeubles -	Kinouc Patry-Turcotte		15 janvier 2017
02496	Secrétaire de direction – FMSS – Département d’obstétrique-gynécologie	Danie Carrier		15 janvier 2017
02497	Agent ou Agent d’administration (admission et inscription) – Bureau de la registraire – Gestion du dossier étudiant	Martine Goyette	Lise Grégoire	6 décembre 2016
02509	Agente ou Agent d’administration – Faculté de génie – Département de génie électrique	France Boulanger	Chantal Lapointe	18 décembre 2016
02552	Technicienne ou Technicien en informatique (2 ^e affichage) – Bureau de la registraire – Statistiques et données étudiantes	Martin Côté		4 décembre 2016
02553	Agente ou Agent de sécurité et de prévention (temps partiel) – Service des immeubles	Sébastien Roy	Corsin Wellinger	15 janvier 2017
02556	Technicienne ou Technicien du Centre de simulation clinique – FMSS – Centre de formation et de pédagogie	Laurence Excoffier	Fanny Louveau	14 novembre 2016
02560	Commis I (admission et inscription) – Bureau de la registraire – Gestion du dossier étudiant	Kamala Mookan	Annie Lagueux	15 janvier 2017
02564	Secrétaire de direction – Faculté des sciences – Administration	Élaine Vaillancourt	Marie-Paule Roch	15 janvier 2017
02565	Technicienne ou Technicien en documentation – Service des bibliothèques et archives – Bibliothèque Frère-Théode	Karen Doyon	Marthe Pruneau	8 janvier 2017
02574	Secrétaire de direction – Service des ressources humaines – Services-conseils	Jacqueline Fortin		9 janvier 2017
02577	Commis aux affaires académiques – École de gestion – Longueuil	Jessica Kelder	Nathalie Beaudet	14 novembre 2016
02596	Secrétaire de direction – FMSS – Département d’anatomie et biologie cellulaire	Diane Trottier	Hélène Morin	9 janvier 2017
02599	Secrétaire de direction – Faculté de droit	Pascale Bélisle	Liliane Normand	18 décembre 2016
02601	Commis I (bibliothèque) – Service des bibliothèques et archives – Bibliothèque Roger Maltais	Guylaine Cotnoir	Anne-Marie Gosselin	5 janvier 2017
02602	Technicienne ou Technicien en informatique (2 ^e affichage) – FMSS – STIC	Sébastien Ouellet		15 janvier 2017
02604	Technicienne ou Technicien en informatique – Faculté de génie – Département de génie électrique	George Trudeau	Marie-Claude Grégoire	8 janvier 2017
02606	Commis aux affaires académiques – École de gestion – Programme 1 ^{er} cycle	Diane Lizotte	Lise Grenier	11 décembre 2016
02609	Secrétaire de direction – CUFEDD	Céline Veilleux	Maryse Duclos	12 janvier 2017
02612	Secrétaire – FMSS – PUPSR	Myriam Boucher	Nicole Chénard	15 janvier 2017

Mouvement de personnel (suite)

No	AFFICHAGE	OBTENU PAR	POSTE LAISSÉ VACANT PAR	ENTRÉE EN FONCTION
02615	Commis aux affaires académiques – École de gestion – Programme 1 ^{er} cycle	Valérie Boutin	Josiane Bernier-Lessard	23 janvier 2017
02619	Femme de scène ou homme de scène – Centre culturel	Charles-Philippe Sirois	Bruce Giddings	15 janvier 2017
02625	Commis aux affaires académiques (temps partiel) – Faculté d'éducation – Département de gestion de l'éducation – Longueuil	Claudette Charest	Sarah Roy	6 février 2017
02629	Commis aux affaires académiques – Faculté d'éducation – Département d'enseignement au préscolaire et primaire	Isabelle Lafontaine	Zita Arsenault	1 ^{er} février 2017



<http://seesus.ca>



www.facebook.com/seesus

le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

RESPONSABLE : Michel Bérubé
COMITÉ INFORMATION: Francine Grondin, Karine Maffett, Stéphane Caron
COLLABORATION: Mélanie Cloutier, Robert Dumont, Marie-Josée Dostie
MISE EN PAGE: Lyza Inkel
PHOTOGRAPHIES: Robert Dumont
COURRIEL : seesus@USherbrooke.ca
TÉLÉPHONE : 819 821-7646
TÉLÉCOPIEUR : 819 821-7627
SITE WEB : <http://seesus.ca>
FACEBOOK: www.facebook.com/seesus